

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-Ciel, tenue le lundi 21 octobre 2024 à 18 h 30.

Présent(s) :

- Madame Cindy Tremblay, enseignante
- Madame Marianne Bourbeau, enseignante
- Madame Anick Hébert, enseignante
- Madame Valérie Allaire, membre personnel de soutien
- Madame Roxanne Bourgault, responsable du service de garde
- Madame Audrey Lortie, parent
- Madame Marie-Ève Pelletier, parent
- Madame Valérie Bernard, parent
- Monsieur Louis-Philippe Lavoie, parent
- Madame Lébéne Akoeso, parent
- Madame Nathalie Bédard, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Nathalie vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Madame Nathalie souhaite la bienvenue à tous. Tous les membres se présentent à tour de rôle.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Valérie Bernard propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 JUIN 2024

Madame Anick Hébert propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 juin 2024

Aucun suivi

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

7. PROCÉDURE ET ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

Madame Audrey Lortie est élue comme présidente.

Monsieur Louis-Philippe Lavoie est élu comme vice-président.

Adopté par madame Pelletier.

8. RETOUR CAPSULE DE FORMATION # 1-2-3 ET 5

Les nouveaux membres du CE devaient visionner les capsules avant la rencontre de ce soir. Il n'y a aucune question de la part des membres. Madame Nathalie revient sur certains éléments prioritaires des capsules.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Nathalie présente le calendrier des rencontres du CE.

Madame Marianne Bourbeau propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2024-2025

Madame Nathalie mentionne quelques détails importants en lien avec les règles de régie interne :

- La réception des documents se fait toujours dix jours ouvrables avant la rencontre
- Il peut avoir une séance extraordinaire
- Si vous prévoyez être absent, il est important d'aviser la présidente ou la direction ou le secrétariat de l'école
- L'ordre du jour est toujours rédigé avec la collaboration de la direction et de la présidente.
- Un maximum de 30 minutes peut être accordé au public
- L'heure maximale pour la fin des CE est 20h30.

Monsieur Louis-Philippe Lavoie propose l'adoption

Adopté à l'unanimité

11. BUDGET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Nathalie mentionne qu'il y a un budget accordé au CE de 250\$. L'utilisation de ce budget est à la discrétion des membres du conseil. Souvent, il est utilisé comme forme de reconnaissance aux membres, le dernier CE de l'année se déroule au restaurant ou à l'école (buffet).

Madame Nathalie est ouverte à d'autres propositions.

Madame Marie-Ève Pelletier propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

12. PLANIFICATION ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Avec le nouveau programme CCQ, il n'est plus nécessaire de présenter le document sur la planification annuelle des contenus puisqu'ils font partie du programme. Madame Nathalie a tenu bon d'informer les membres.

13. SORTIES ÉDUCATIVES 2024-2025

Madame Nathalie présente les choix de sorties aux parents.

Madame Lébéné Akoeso approuve.

14. PROJET ÉDUCATIF

Madame Nathalie présente le projet éducatif 2023-2027 aux parents du CE.

Madame Nathalie présente les enjeux de réussite (anglais et mathématiques) et 1 enjeu qualitatif (bien-être) de notre projet éducatif.

15. OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS)

Madame Nathalie explique ce qu'est l'OPP. Ce comité organise des activités (soirée cinéma, souper, vente d'objets promotionnels, etc.) afin de récolter des fonds qui seront utilisés pour l'école. Un message sera fait dans l'Info-Parents pour rappeler l'importance de ce comité et il sera prévu de faire une publication FB.

16. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Roxanne, technicienne au service de garde, nomme que nos postes sont comblés pour cette année. Elle nomme les changements apportés au niveau de la tarification à la régie interne. Madame Roxanne parle de la journée pédagogique du 20 septembre et de l'annulation de la sortie à l'aquarium du 22 novembre. Elle parle des aides-éducateurs, des mini-animateurs et de la LIG.

17. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Nathalie mentionne que toute l'équipe est complète tant au niveau du service de garde que du côté des TES et des enseignants. Elle parle de la première journée d'école, de la circulation aux abords de l'école. Elle nomme qu'il y a des enjeux de sécurité parce que les élèves ne respectent pas toujours les consignes lorsqu'ils traversent la rue. Elle nomme différentes activités qui ont été réalisées au sein de l'école. Elle remercie madame Audrey Lortie de lui avoir partagé le lien pour que les titulaires puissent participer au concours de la Fondation Desjardins. Elle souligne d'ailleurs qu'une enseignante de l'école a participé à ce concours. Elle nomme également

que les titulaires font partie de comités et que différentes activités verront le jour dans les prochaines semaines.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Il est mentionné que M. St-Jean ne pourra assister aux rencontres du CE parce qu'il est indisponible cette journée-là. Madame Nathalie mentionne que l'école sera en étroite collaboration avec le Club Optimiste malgré l'absence de M. St-Jean. Madame Nathalie a fait des démarches auprès de l'organisme Rafal du Lac-St-Charles, qui travaille très fort auprès de la communauté et en collaboration avec certaines enseignantes de l'école. Malheureusement, la personne n'est pas disponible. Elle fera d'autres démarches pour trouver quelqu'un.

19. VARIA

Horaire rentrée du préscolaire

Madame Bernard nomme que le rang était problématique en début d'année. Madame Nathalie précise que c'est possible à cause des nouveaux élèves et des nouveaux membres du personnel qui ne se connaissent pas encore. Madame Nathalie explique les intentions de faire le rang et fera un suivi pour voir s'il y a amélioration depuis le début de l'année. Ce point sera en suivi au prochain CE.

Sécurité devant l'école

Madame Bernard nomme que c'est dangereux devant l'école et derrière le brigadier. Elle souligne qu'il y a beaucoup de conducteurs qui font preuve d'imprudence et de manque de respect entre eux et envers le brigadier. Madame Nathalie prend note des observations. Ce point sera en suivi au prochain CE.

Ergothérapeute

Madame Bernard aimerait connaître les raisons pour lesquelles il n'y a pas de service d'ergothérapie cette année. Madame Nathalie explique que le contexte est différent cette année. Il y a une orthophoniste qui s'occupe des maternelles 4 ans.

Photographie scolaire

Madame Lortie aimerait savoir si les parents ont eu des retours concernant la photographie. Elle veut savoir si on peut changer de compagnie.

Visite de l'école

Madame Aokeso nomme qu'il serait intéressant de prévoir une visite de l'école. Comme elle est nouvelle, elle a jugé bon de faire cette proposition. Madame Nathalie trouve que c'est une excellente idée.

20. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Lortie nomme qu'il y a eu élection lors de la première rencontre prévue le 2 octobre dernier. La prochaine rencontre est le 23 octobre.

21. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Lortie remercie les membres du CE qui s'impliquent au sein de notre école.

22. DOCUMENT À COMPLÉTER

- Dénonciation d'intérêt (art,70)

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

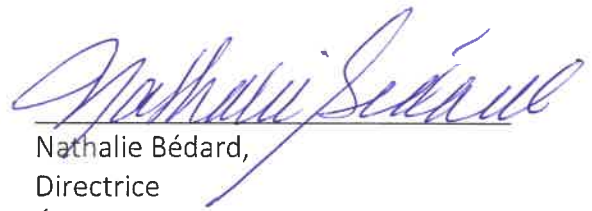
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Madame Valérie Bernard propose l'adoption de la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité



Audrey Lortie,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-Ciel



Nathalie Bédard,
Directrice
École de l'Arc-en-Ciel